

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

DCM20190611.5	<u>Séance du 11 juin 2019 à 18h30</u>
	<p>L'an deux-mille-dix-neuf du mois de juin le onze juin le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Mairie - Salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.</p>
<p>NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 12 juin 2019, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 03 juin 2019 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>	
<p><u>Etaient présents</u></p> <p><u>Etaient excusés ayant donné procuration</u></p>	
<p>Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. M. a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.</p>	

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2018

L'instruction comptable M14 prévoit que l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018 soit votée par le Conseil Municipal.

<u>Affectation résultat 2018</u>		
Excédent de gestion au 31/12/2017		1 004 366.52 €
Restes à réaliser 2017		- 776 012.00 €
Affectation du résultat 2017 report à nouveau		228 354.52 €
Excédent de fonctionnement 2018		515 186.10 €
<hr/>		
Excédent de fonctionnement 2018 à affecter		743 540.62 €
<hr/>		
<u>Affectation à l'investissement</u>		
Apurement au déficit réel 2018	- 1 347 606.21 €	
Reprise des restes à réaliser 2017 (compte 001)	776 012.00 €	- 571 594.21 €
<hr/>		
<u>Restes à réaliser 2018</u>		
Recettes	1 611 994.00 €	
Dépenses	1 479 482.00 €	132 512.00 €
▪ Solde report à nouveau fonctionnement (compte 002)		304 458.41 €
▪ Affectation obligatoire à l'apurement du déficit d'investissement et du déficit des restes à réaliser (compte 1068)		439 082.21 €

La Commission Finances, réunie le 27 mai 2019, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à/par...**

- vote l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018 au report à nouveau.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 11 juin 2019

Le Maire,
Daniel BUCHWALDER

PROJET